

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOLET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRE Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Marché Public - Travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, fossés et terrains de Bordeaux Métropole - Appel d'offres ouvert - Autorisation - Signature

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la mission de gestion des eaux pluviales, Bordeaux Métropole s'est rendue acquéreur d'environ 35 kilomètres de cours d'eau et leurs terrains attenants répartis sur tout le territoire, qui nécessitent un entretien régulier : travaux d'entretien et de protection des berges, du lit et de la végétation, travaux annexes complémentaires sur ses réseaux, jalles, esteys, fossés et quelques parcelles.

Pour mener à bien sa mission, Bordeaux Métropole dispose du marché n° 11154U « Entretien, curage, protection des berges et travaux annexes des ruisseaux, jalles, esteys et fossés sur le territoire de La Cub ».

Ce marché a été conclu pour une durée de 4 ans à compter du 7 avril 2011. Les prestations relatives à ce marché ont été fixées pour un montant minimum de 2 500 000 € HT et un montant maximum de 4 000 000 € HT.

Ce dernier arrive à échéance le 06 avril 2015.

Une nouvelle mise en concurrence a donc été organisée sur le fondement d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33-3^oalinéa et 57 à 59 du Code des marchés publics, pour que Bordeaux Métropole puisse continuer à procéder aux travaux d'entretien et d'aménagement de ses cours d'eau, fossés et terrains.

Les quantités et le rythme d'achats des prestations du marché ne pouvant être déterminés à l'avance avec précision, les prestations seront mises en œuvre dans le cadre d'un marché à bons de commande sans montants minimum et maximum conformément à l'article 77 du Code des marchés publics. Ce marché sera attribué pour une durée d'un an reconductible trois fois. Ce marché est estimé pour un montant de 3 289 900,00 € HT, pour la durée totale de 4 ans.

Pour ce faire, une mise en publicité a été effectuée le 20 novembre 2014. A l'issue de la date limite de remise des offres, fixée le 6 janvier 2014, 5 candidats ont remis une offre.

Le service de Bordeaux Métropole a ensuite réalisé un rapport d'analyse des offres, qui a établi le classement des offres obtenues aux regards des critères de sélection pondérés suivants :

- Valeur technique : 45 %
- Prix des prestations : 35 %
- Valeur environnementale : 20 %.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 5 mars 2015, a décidé d'attribuer le marché relatif aux travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, fossés et terrains de Bordeaux Métropole, au candidat suivant :

- Groupement conjoint mandataire solidaire – Mandataire BERNARD PAYSAGE ENVIRONNEMENT et co-traitant FAYAT TP pour un montant estimatif de 3 018 411,50 € HT, soit 3 622 093,80 € TTC, sur la durée totale du marché.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le Groupement conjoint mandataire solidaire – Mandataire BERNARD PAYSAGE ENVIRONNEMENT et co-traitant FAYAT TP.
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code général des collectivités territoriales, le dossier de consultation est consultable par les Conseillers métropolitains à la Direction de la Commande publique – Hôtel communautaire – Bâtiment Bas – 3^{ème} étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles 33-3^e alinéa, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics,

VU les articles L2121.12 et L2121.13 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 mars 2015 attribuant le marché au Groupement conjoint mandataire solidaire – Mandataire BERNARD PAYSAGE ENVIRONNEMENT et co-traitant FAYAT TP,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Que pour permettre la réalisation des travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, terrains et fossés de Bordeaux Métropole, les services de cette dernière ont procédé à une mise en concurrence et une analyse des offres permettant d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens du Code des marchés publics, et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,
- Que par sa décision en date du 5 mars 2015, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché relatif aux travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, fossés et terrains de Bordeaux Métropole au Groupement conjoint mandataire solidaire – Mandataire BERNARD PAYSAGE ENVIRONNEMENT et co-traitant FAYAT TP,
- Qu'il y a lieu d'autoriser M. le Président à signer le marché avec cette entreprise.

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec le Groupement conjoint mandataire solidaire – Mandataire BERNARD PAYSAGE ENVIRONNEMENT et co-traitant FAYAT TP qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 3 018 411,50 € HT, soit 3 622 093,80 € TTC.

Article 2 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal :

- 05P132O003 - Entretien hydraulique cours eaux - 1435 - 61523 Entretien et réparations des voies et réseaux - 811 Eau et assainissement.
- 05P123O001 – Aménagement de cours d'eaux – 2315 – Installation, matériels et outillages techniques – 831 – Aménagement des eaux.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2015**

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2015

Mme. ANNE-LISE JACQUET